



PHILHARMONIE DE PARIS
**ORCHESTRE
DE PARIS**

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN POSTE D'ALTO SOLO (18 mars 2022)

REGLEMENT

1. Ce concours est ouvert aux candidat(e)s de toutes nationalités. Pour concourir, tout(e) candidat(e) devra **impérativement** produire à l'Administration de l'Orchestre de Paris, les **deux** pièces suivantes :

- **le formulaire d'inscription en ligne**
- **copie de la carte d'identité ou du passeport**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

2. Prise de fonction : à convenir

3. La rémunération mensuelle brute est celle de catégorie 1 : 4.275,34 € (au 01.01.2019).

4. Les traits d'orchestre sont téléchargeables sur notre page recrutement en ligne.

5. Les candidats désireux de participer à ce concours devront remplir le formulaire en ligne sur notre site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> et envoyer une copie de leur carte d'identité numérisée par email : concours@orchestredeparis.com **avant le 7 mars 2022**, dernier délai.

Les candidats inscrits recevront par email une convocation indiquant le lieu, la date et l'heure des épreuves.

6. La première épreuve se déroule derrière un paravent. Un tirage au sort aura lieu environ 30 minutes avant le début de l'épreuve, qui définira un ordre numéroté de passage.

7. Les frais de séjour, de déplacement ainsi que ceux concernant les répétitions avec le(la) pianiste, sont à la charge du ou de la candidat(e)

Un lien de réservation et de paiement en ligne pour une répétition avec le pianiste, vous sera envoyé par mail avec la convocation (6 jours avant le concours). Par défaut le pianiste du concours accompagnera tous les candidats durant les épreuves concernées le jour du concours.

DATES DU CONCOURS

1^{ère} épreuve (derrière paravent): le 18 mars 2022

2^{ème} épreuve et 3^{ème} épreuves: le 18 mars 2022

Salle précisée sur la convocation.

RULES

1. Applicants from all nationalities may apply to this audition. To compete, all applications must imperatively be sent to the Administration of the Orchestre de Paris and include the following two documents:

- the online registration form
- copy of your identity card or passport

Any incomplete application will not be taken into account and will be returned to the candidate

2. Starting date: to be agreed

3. The gross monthly salary is that of category 1: € 4,275.34 (as of 01.01.2019).

4. The orchestral excerpts can be downloaded from our online recruitment page.

5. Applicants wishing to participate in this audition must complete the online form on our site <http://www.orchestredeparis.com/index.php/fr/page/61/recrutement> and send a copy of their identity card digitized by email: concours@orchestredeparis.com before March 7th, latest deadline. Registered candidates will receive an invitation by email indicating the place, date and time of the audition.

6. The first round takes place behind a screen. A random draw will take place approximately 30 minutes before the start of the event, which will define a numbered order of passage.

7. The costs of stay, travel as well as those concerning the rehearsals with the pianist, are the responsibility of the candidate. The pianist will be:

AUDITION DATES 1st round (behind screen): March 18th 2022

2nd round 3rd round : March 18th 2022

Room specified on the invitation.

An online reservation and payment link for a rehearsal with the pianist will be sent to you by email with the invitation. By default, the competition pianist will accompany all the candidates during the relevant tests on the day of the competition.

1^{er} Tour :

- BRAHMS : Sonate opus 20 n°2 : 1^{er} mouvement : Du début à la mesure 119 incluse. (Edition au choix)
- BARTOK : Le Mandarin merveilleux (Edition Peter Bartok – Universal) :
 - De la 8^{ème} mesure avant le chiffre 7 jusqu'au chiffre 8
 - Du chiffre 62 jusqu'au chiffre 71

2^{ème} Tour :

- WALTON : Concerto pour alto : 1^{er} mouvement :
 - Du début jusqu'au 1^{er} temps de la mesure 108 (Edition au choix)
- RAVEL : Daphnis et Chloé : Suite orchestrale n°2 : (Edition Durand)
 - De 5 mesures après le repère 212 à 10 mesures après le repère 217
- WEBER : Der Freischütz opus 77 : « Romanze und Arie » : (Edition Breitkopf)
 - De la mesure 2 à la mesure 5
 - De la 2^{ème} mesure de la lettre A jusqu'à 1 mesure avant la lettre F
 - De la 9^{ème} mesure de la lettre F jusqu'à la fin.

Finale :

- BACH : Suite pour violoncelle n°3 BWV 1009 transcrite pour alto par Stéphane WIENER : Prélude en entier (Edition Billaudot)
- BEETHOVEN : Trio à cordes opus 9 n°3 : 1^{er} mouvement en entier joué en trio (Edition Henle)
- MOZART : La Flûte enchantée, Ouverture : 1^{er} mouvement : De la mesure 27 à la mesure 63 incluse. (Edition Bärenreiter)
- STRAUSS : Don Juan (Edition Peters) :
 - De 14 mesures avant le repère **W** jusqu'au repère **Y**
 - De 1 mesure avant le repère **Z** (2^{ème} temps) jusqu'à 16 mesures après le repère **Cc**
- BERG : Wozzeck, extrait de l'Acte 1 (Edition Universal)
 - De la mesure 51 jusqu'à la mesure 65 (1^{ère} double croche)
- GINASTERA : Variaciones concertantes for chamber orchestra opus 23 : 5^{ème} « Variazione drammatica per viola » (Edition Boosey and Hawkes)
 - Du repère **32** jusqu'à la 4^{ème} mesure après le repère **38**
- GRIEG : Peer Gynt (Suite) : Ouverture (Edition Kalmus) :
 - Du repère **B** à **C**
- KODALY : Hary Janos Suite : 3^{ème} mouvement « Lied » : « Andante, poco rubato » (Edition Universal) :
 - Extrait du début jusqu'à 1 mesure après le repère **1**
- RAVEL : Ma Mère l'Oye : « N°5 : Le Jardin féérique » extrait du ballet (Ed. Durand)
 - De la 5^{ème} mesure après le repère **2** jusqu'à la 3^{ème} mesure après le repère **3** (1^{er} temps)
- STRAUSS : Don Quichotte : « Variation III » (Edition Kalmus)
 - Solo, du repère **26** jusqu'à 5 mesures après le repère **33**

Tous les traits d'orchestre peuvent être joués ou rejoués dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.

Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.

All orchestral excerpts can be played or replayed in all events.

Whatever the test being performed, the jury reserves the right to interrupt the candidate.

On the contrary, if he considers it useful, he may proceed to a new hearing. All the tests are eliminatory. The jury's decisions are final.